







L'OFFICE DE TOURISME LUXEUIL-LES-BAINS VOSGES DU SUD : L'UN DES PLUS BEAUX ET DES PLUS DYNAMIQUES DE LA REGION :







.

Un écrin magnifique: nombreux sont les visiteurs à saluer la qualité architecturale de notre siège à Luxeuil-les-Bains, entre histoire et modernité, entre vieilles pierres et corten contemporain, il se veut la plus belle vitrine touristique de la destination.

Un réel engagement dans la qualité: notre Office de Tourisme est le seul en Haute-Saône à être classé en catégorie 1 et à être engagé dans une Démarche Qualité, marque validée en 2022 pour 5 années supplémentaires. Il s'agit d'un établissement professionnalisé de type entrepreneurial.

Une belle et vaste destination touristique: notre Office de Tourisme exerce des missions pour le compte des 3 communautés de communes du Pays de Luxeuil, de la Haute-Comté et du Triangle vert (soit 95 communes en tout). Des missions sont également réalisées, en plus, spécifiquement pour la ville de Luxeuil-les-Bains.

4

Des missions très étendues : notre Office de Tourisme dispose du panel quasi-complet de types de compétences pour un Office de Tourisme

	Compétences remplies par notre Office de Tourisme	Sur quel périmètre ou territoire ?		
COMPETENCES OBLIGATOIRES (pour tout Office de Tourisme dès lors qu'il est créé)				
Accueil touristique sur la destination	\checkmark	Sur l'ensemble de la Destination		
Promotion de la destination	\checkmark	Sur l'ensemble de la Destination		
Fédération des acteurs touristiques	\checkmark	Sur l'ensemble de la Destination		
COMPETENCES FACULTATIVES (que des élus peuvent attribuer à leur OT en sus)				
Ingénierie, développement, conseils	\checkmark	Sur l'ensemble de la Destination		
Commercialisation, centrale de réservation	\checkmark	Sur l'ensemble de la Destination		
Animations diverses	\checkmark	Luxeuil-les-Bains uniquement		
Gestion d'équipements, musées	\checkmark	Luxeuil-les-Bains uniquement		
Gestion d'équipements de loisirs ou de nature	V	Haute-Comté (parc animalier)		

Une équipe de salariés et d'administrateurs engagés : notre Office de Tourisme est reconnu pour son engagement aux côtés des socioprofessionnels et pour sa dynamique générale. Afin de pourvoir mener à bien l'ensemble des missions qui lui sont dévolues, notre office de tourisme compte l'équivalent d'une quinzaine de personnes à temps plein, ainsi que quelques saisonniers. Le conseil d'administration (ou comité de direction) repose également sur 29 membres, composé d'élus des 3 communautés de communes mais aussi de socioprofessionnels reflétant l'ensemble des grands pans touristiques de la destination (hébergeurs, restaurateurs, sites et activités, etc.).



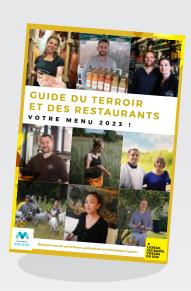
Retrouvez l'ensemble de l'équipe, des missions et résultats de l'Office de Tourisme dans notre rapport d'activités 2022, en téléchargement dans la rubrique Espace Pro de notre site web

www.luxeuil-vosges-sud.fr

2

POURQUOI/COMMENT DEVENIR PARTENAIRE DE NOTRE OFFICE DE TOURISME?







Pour partager des valeurs communes : celles de contribuer au développement économique de notre destination, à sa notoriété par le biais d'un tourisme de qualité mais aussi pour bénéficier de services en termes de visibilité. La prise d'un encart ou d'une publicité dans l'un de nos guides papier vous permet de devenir automatiquement partenaire et d'obtenir d'autres avantages en bénéficiant :

- > D'un encart sur notre site web avec un texte descriptif, vos coordonnées et plusieurs photos
- > D'une présence sur les bornes interactives de la destination (Luxeuil et Fougerolles)
- ➤ De conseils sur votre activité
- > D'une participation gratuite à nos ateliers et clubs du tourisme
- ➤ De 5% de remise sur tous les produits de la boutique de l'Office de Tourisme
- ➤ De la mise en avant de votre dépliant à l'accueil de l'Office de Tourisme : valable uniquement pour les sites et activités touristiques*

^{*}eu égard à nos possibilités de mise en avant dans nos différents espaces d'accueil, il nous est impossible de pouvoir mettre en avant les autres acteurs individuellement

QUI PEUT DEVENIR PARTENAIRE DE NOTRE OFFICE DE TOURISME?

- ➤ Les socioprofessionnels du tourisme classique et acteurs suivants: les restaurateurs traditionnels, les sites et activités touristiques (activités patrimoniales, artistiques, sportives, nature, de loisirs et celles liées au bien-être), les producteurs terroir et les hébergeurs (qui doivent a minima être classés ou labélisés ou en cours de classement ou labélisation)
- ➤ Les associations à vocation touristique, patrimoniale et de loisirs
- ➤ Les commerçants ne peuvent pas devenir individuellement partenaires de l'Office de Tourisme mais ont néanmoins la possibilité d'être représentés gratuitement dans la carte d'hôtes à la condition d'offrir un avantage aux visiteurs
- ➤ Les hébergements non classés ou labelisés ne peuvent prétendre devenir partenaires de l'Office de Tourisme.

ET SI JE NE SOUHAITE PAS DEVENIR PARTE-NAIRE. POURRAIS-JE AVOIR UNE VISIBILITÉ?

Oui, mais a minima. La promotion et l'accueil sur la destination sont des missions de service public obligatoires pour un Office de Tourisme.

À ce titre, il doit rendre une information minimum de l'ensemble de l'offre touristique. C'est pourquoi, l'ensemble des acteurs touristiques qui ne souhaitent pas devenir partenaire seront présents dans :

- ➤ Nos éditions papier avec une simple ligne de coordonnées sans mise en valeur supplémentaire
- ➤ Un document PDF à télécharger sur notre site web





À noter que, réglementairement, tout hébergement doit a minima être déclaré en mairie. Cette obligation réalisée, il vous sera ensuite possible d'obtenir une visibilité minimum ou de devenir partenaire de notre Office de Tourisme.

Eu égard à nos engagements dans une démarche qualité, nous ne pouvons qu'encourager l'ensemble des acteurs à devenir partenaire pour une meilleure mise en valeur de leur offre et pour la qualité de la destination.



LES DIFFERENTES FORMULES POUR DEVENIR PARTENAIRE

LES FORFAITS DANS LE GUIDE DES HEBERGEMENTS

(DU 01/01/2023 AU 01/01/2024)

Tarifs		Prix TTC
Non partenaire : simple ligne de coordonnées dans le guide des hébergements		0
Encart (1 photo, un descriptif et les coordonnées) pour hôtels, rési- dences de tourisme, camping, hébergement de groupes, aires de camping-car privées		240
Encart (1 photo, un descriptif et les coordonnées) pour meublés de tourisme, gîtes individuels, chambres d'hôtes		132
½ page de publicité dans le guide des hébergements		360
Pleine page de publicité dans le guide des hébergements	500	600



Quantité éditée : 3500 ex

Les points de diffusion de ce guide :

- Office de Tourisme de Luxeuil-les-Bains Vosges du Sud et Bureau d'informations touristiques de Fougerolles (en libre-service et envoi par courrier), bourse aux documents de Haute-Saône, boîtes à docs de notre territoire.
- En téléchargement sur notre site internet.

LES FORFAITS DANS LE GUIDE DU TERROIR ET DES RESTAURANTS

(DU 01/03/2023 AU 01/03/2024)

Tarifs	Prix HT	Prix TTC
Non partenaire : simple ligne de coordonnées (Valable unique- ment pour les restaurateurs traditionnels : pas possible pour la restauration rapide)	0	0
Encart (1 photo, un descriptif et les coordonnées) pour les restaurants	110	132
Encart (1 photo, un descriptif et les coordonnées) pour les pro- ducteurs : artisans/commerçants produits du terroir		96
½ page de publicité dans le guide du terroir et des restaurants	300	360
Pleine page de publicité dans le guide du terroir et des restaurants	500	600



Quantité éditée: 7000 ex

Les points de diffusion de ce guide :

- Office de Tourisme de Luxeuil-les-Bains Vosges du Sud et Bureau d'informations touristiques de Fougerolles (en libre-service et envoi par courrier), bourse aux documents de Haute-Saône. Sur notre territoire : hôtels et campings, sites touristiques, restaurants, café / bars, communautés de communes, et mairies de + de 2000 habitants.
- En téléchargement sur notre site internet.

LES FORFAITS DANS LE GUIDE LOISIRS ET DECOUVERTES

(DU 01/03/2023 AU 01/03/2024)

Tarifs		Prix TTC
Non partenaire : simple ligne de coordonnées dans le guide	0	0
Encart (1 photo, un descriptif et les coordonnées) pour les sites et activités touristiques privées		60
¼ page de publicité dans le guide loisirs		180
½ page de publicité dans le guide loisirs		360
Pleine page de publicité dans le guide loisirs	500	600



Quantité éditée : 12 000 ex

Les points de diffusion de ce guide :

- Office de Tourisme de Luxeuil-les-Bains Vosges du Sud et Bureau d'informations touristiques de Fougerolles (en libre-service et envoi par courrier), bourse aux documents de Haute-Saône.
- Sur notre territoire : hôtels et campings, sites touristiques, restaurants, café / bars, communautés de communes, et mairies de + de 2000 habitants.
- Sur le territoire des Vosges Méridionales et Cérardmer / La Bresse / Bussang / Le Thillot : hôtels et campings, sites touristiques, offices de tourisme, bibliothèques et lieux culturels, coiffeurs.
- Sur la Franche-Comté, la Lorraine et l'Alsace : Grands hôtels et sites touristiques
- En téléchargement sur notre site internet.

CONTACTS UTILES



Pour être référencé dans nos guides :

Stéphanie AUBEL

Responsable pôle promotion communication - Editions
03 84 40 61 95 - editions@luxeuil-vosges-sud.fr



Pour être référencé dans la carte d'hôtes :

Christelle GRILLOT

Référente carte d'hôtes

Accueil2@luxeuil-vosges-sud.fr

Pour des informations sur la création d'un projet touristique :

Damien PAGANI



03 84 97 10 76 - dpagani@destination70.com



Pour faire classer votre meublé de tourisme :

Relais Gîte de France de Vesoul: 03 80 45 97 15

Association Clévacances: 03 29 35 62 47